

De : ABMM - Jean-Marie HUET <info@abmm.be>

Envoyé : vendredi 23 juillet 2021 11:16

À : Duchenne Véronique <Veronique.Duchenne@minsoc.fed.be>

Objet : Inondations

Bonjour Véronique,

Voici quelques éléments recueillis auprès des membres de notre groupe Facebook. Peu de gens ont répondu (4 contributions pour 2400 personnes touchées).

- Marie-France

Voici les difficultés que nous avons rencontrées la semaine dernière suite aux inondations, malgré que nous ne trouvions pas dans une zone sinistrée.

L'infirmier responsable des appareils respiratoires à domicile du CHR de Liège, était débordé par les demandes des patients ventilés à domicile à cause des pannes d'électricité. Toutes nos aides à domicile ont été supprimées. Seules, les infirmières ont continué. Les personnes âgées et ou handicapées devraient être répertoriés et connues des services de secours, pour être aidées en priorité, surtout en cas de panne d'électricité prolongée. Les services 112 et 1730 étaient submergés, peut être prévoir des numéros d'urgence par commune en cas de catastrophe d'une telle ampleur...

Certaines de nos infirmières ont été sur le terrain, malgré une pénurie d'infirmières dans notre région et nous ont laissé avec des étudiantes novices, avec peu d'expérience, pour aller distribuer des sparadrap et d'autres petits matériels aux sinistrés...

Et bien sûr en faisant leur publicité sur Facebook : « nous avons été dans ce quartier » « et nous, nous irons demain dans un autre quartier »

- Vincent

Je n'ai pas été impacté par les inondations. Néanmoins, je me pose la question de savoir comment cela se serait passé si cela avait été le cas. Comment appeler au secours ? Notre sécurité est-elle dépendante du service d'aide à la vie journalière, ou d'un autre organisme prioritairement ? Qui doit nous évacuer en cas de crue potentielle ? Les services de secours sont-ils équipés du matériel nécessaire pour des personnes lourdement dépendantes ? Comment devons-nous prévoir au niveau des assurances ? En tant que personne en situation de handicap en grande dépendance, serions-nous prioritaires ?

Autant de questions qui, pour l'instant, pour moi, n'ont pas de réponse et qu'il faudrait remettre en perspective par rapport à la convention ONU qui a été ratifiée par la Belgique.

- Cathy

Pour demain soir ? Les sinistrés vont avoir du mal à répondre. Ils sont sans électricité, sans pc, et occupés à nettoyer leurs maisons, faire les papiers d'assurance....! Et les bénévoles sont aussi occupés !

Il faut s'imaginer que c'est la chaos ici. Les personnes les plus vulnérables (âgées handicapées, précarisées) sont isolées et n'ont pas beaucoup d'aide parfois même pas de nourriture ...

En tant que maman d'un enfant avec handicap physique lourd et habitant à 10km de Verviers, je connais pas mal de personnes dans des situations compliquées, surtout avec une personne handicapée à la maison) :

- comment récupérer immédiatement du matériel comme chaise roulante, chaise de douche, lit médicalisé, voiture adaptée...? Quand on voit qu'en temps "normal" les mutuelles et l'aviq mettent des mois pour donner un accord !!!
- comment se procurer des médicaments, des pompes de gavage, du matériel médical, des soins infirmiers et kinés...
- comment se déplacer aux rdv médicaux nécessaires ?
- comment retrouver un logement adapté ?
- comment faire garder des enfants ou des adultes en situation de handicap pour pouvoir nettoyer et reconstruire sa maison (plusieurs connaissances dans ce cas)? Les services repit sont déjà saturés en temps normal, les aides familiales sont refusées si handicap lourd ou soins, les cpas vont mettre des mois à répondre aux demandes...

Et puis... Il y a aussi les récits dramatiques... Comme une famille avec enfants qui ont vu en direct leur voisine âgée et en chaise roulante se noyer dans son salon de l'autre côté de la rue... Faute de secours assez rapide. Est-ce que les habitations où se trouvent les personnes dépendantes sont répertoriées dans les systèmes de secours en cas de catastrophes ?????? Cela m'a donné des frissons rien qu'en y pensant avec mon fils de 14 ans que j'aurais du mal à porter à l'étage pour nous mettre à l'abri... Voilà quelques pistes d'après les témoignages et les appels à l'aide de ma région...

Il y a aussi des institutions, centres d'accueil (enfants et adultes, pas forcément avec handicap dans ceux que je connais mais plutôt public fragilisé) qui cherchent désespérément un site pour se reloger au moins 1 an... Tout en gardant les bénéficiaires et le personnel ensemble sans trop s'éloigner des lieux de vie de ces personnes (école, travail en insertion, etc.)

Et peut-être prendre contact avec chaque commune sinistrée ? Via les Handicontacts, les échevins de l'égalité des chances et du handicap, les conseils des personnes handicapées, les commissions subregionales de l'aviq...???

Un témoignage de Chênée... Cette famille galère vraiment pour faire garder leur enfant imc et pour trouver un logement.... C'est déjà tellement difficile au quotidien pour cette famille que je connais très bien tellement il manque de lieux de répit, de loisirs et de gardes pour cet enfant... Alors, après ce drame et après avoir vécu la panique de la montée des eaux avec un enfant handicapé et un jeune enfant de 3 ans, c'est une épreuve difficile.

- Maurice

Les agents de l'Aviq devraient être là pour rencontrer et informer les personnes.

Certaines zones sont très difficile à atteindre, voir même impossible pour les PMR. j'ai même vu une personne évacuée par la nacelle des pompiers parce que c'était devenu impossible pour la personne de descendre avec son lift... bref Be-Alert a fonctionné beaucoup trop tard et les personnes en situation de handicap ont été coincées chez elles...

Imaginer un réseau Alerte performant qui prévient assez tôt chaque personne et son entourage pour être évacué dans les meilleurs délais.

Avoir des interprètes (langue des signes), des assistants disponibles pour les démarches administratives avec les assurances et les secours.

- Marie-France

Toutes les aides à domicile ont été supprimées, certaines sont sinistrées, le plus important bandagiste de la région est sinistré également...

Bref, tous ces événements, m'ont perturbé au point de ne plus pouvoir exprimer clairement des idées.

Avis personnel (de Jean-Marie Huet):

- Il faut être prudent car pour des raisons de sécurité on pourrait interdire certaines choses aux personnes en situation de handicap. Je me souviens, il y a quelques années, je ne pouvais plus aller dans les étages à l'AWIPH (à l'époque) car rien était prévu en cas d'incendie.

- Une généralisation aux PSH et aux personnes âgées du concept de la boîte jaune « Senior Focus » serait intéressante : https://www.rtbf.be/info/regions/hainaut/detail_senior-focus-une-boite-jaune-pour-gagner-du-temps-en-cas-d-urgence?id=9230809

- Sur base volontaire, les personnes dont la mobilité est réduite pour n'importe quelle raison devraient pouvoir se signaler préalablement aux services d'urgence et indiquer leurs spécificités et besoins en cas d'appel aux services.

- Il faudrait vérifier dans quelle mesure les assurances vont prendre en charge le matériel spécifique, dans quel délais et aussi savoir si ce matériel était assuré car notamment pour les aménagements lourds de véhicules, il est souvent très coûteux voire impossible d'assurer les adaptations.

- Les demandes vont certainement concerner plus les matières régionales.

- Je trouve qu'une fois de plus les PSH sont oubliés dans la communication tant de la presse que des autorités.

Traduction en néerlandais ci-dessous (reprise dans un fichier séparé).

Merci et bon travail !!!

Jean-Marie